

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1388**25 septembre 2002****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| A.U.C., Aménagement Urbain et Constructions, S.à r.l., Hesperange | 66614 | EFG Asset Management S.A., Luxembourg | 66588 |
| Aconcagua, S.à r.l., Luxembourg | 66583 | EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A. | 66586 |
| Adonai S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66613 | EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A., Luxembourg | 66587 |
| Adonai S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66613 | EFG Profiles Fund Management Company S.A. . . | 66602 |
| Adonai S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66613 | EFG Profiles Fund Management Company S.A., Luxembourg | 66591 |
| Adonai S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66613 | Elcom, S.à r.l., Redange-sur-Attert | 66579 |
| Agence Immobilière Hélène Grober, S.à r.l., Eischen | 66605 | Electricité Jeannot Brücher & Fils, S.à r.l., Luxem- bourg | 66607 |
| Aristolux Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg | 66602 | Electro-Partners Luxembourg, S.à r.l., Hesper- ange | 66606 |
| Aristolux Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg | 66603 | Entreprise de Toiture Lopes-Ferreira, S.à r.l., Lu- xembourg | 66605 |
| Armat S.A., Luxembourg | 66608 | Equilibrage Lambert, S.à r.l., Luxembourg | 66596 |
| Armat S.A., Luxembourg | 66609 | Equilibrage Lambert, S.à r.l., Luxembourg | 66597 |
| Avidacom S.A., Luxembourg | 66622 | Espace Immo S.A., Leudelange | 66606 |
| Avidacom S.A., Luxembourg | 66624 | Espirito Santo Tourism (Europe) S.A., Luxembourg- Kirchberg | 66603 |
| Bancom Investments S.A., Luxembourg | 66615 | Espirito Santo.Com S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66612 |
| Batiroyal, S.à r.l., Luxembourg | 66607 | European Donut S.A., Luxembourg | 66595 |
| Blackacre France II, S.à r.l., Luxembourg | 66584 | European Donut S.A., Luxembourg | 66595 |
| Blackacre France III, S.à r.l., Luxembourg | 66583 | Figueirense, S.à r.l., Luxembourg | 66579 |
| Blackacre France, S.à r.l., Luxembourg | 66585 | Fraspi International S.A., Luxembourg | 66579 |
| Blackacre Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 66585 | G.H. De Roquemaurel & Cie S.e.c.s., Senninger- berg | 66580 |
| Brand New Car S.A., Foetz | 66600 | Gaspar Deux Mille, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 66606 |
| Brand New Car S.A., Foetz | 66601 | Globrook S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66615 |
| Brocade Company Inc. S.A., Luxembourg | 66598 | Globrook S.A., Luxembourg-Kirchberg | 66616 |
| Brocade Company Inc. S.A., Luxembourg | 66599 | Groupement des Meuniers Industriels, S.à r.l., Strassen | 66578 |
| Chauffage Artisanal, S.à r.l., Luxembourg | 66607 | H.E.R.A. Holding, S.à r.l., Luxembourg | 66579 |
| Cobelfret S.A., Luxembourg | 66580 | Hale S.A., Luxembourg | 66592 |
| D.I.A. Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . | 66597 | HB Maritime S.A., Luxembourg | 66585 |
| D.I.A. Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . | 66597 | HB Maritime S.A., Luxembourg | 66585 |
| Dexia Nordic Advisory Company S.A.H., Luxem- bourg | 66621 | Hottinger Luxembourg S.A., Luxembourg | 66615 |
| Di-Ka-Lux, S.à r.l., Luxembourg | 66606 | I.B.E., S.à r.l., Hautcharage | 66605 |
| DS Création, S.à r.l., Dudelange | 66606 | Immobilière Muhlenbach S.A., Luxembourg | 66604 |
| EFG Asset Management Holding Company S.A. . . | 66602 | Jewels Manufacturing S.A., Luxembourg | 66610 |
| EFG Asset Management Holding Company S.A., Luxembourg | 66589 | | |
| EFG Asset Management S.A. | 66592 | | |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Keepint International S.A., Luxembourg | 66584 | Montpellier Finance Holding S.A., Luxembourg . . | 66581 |
| L.P.I., S.à r.l., Pétange. | 66581 | North American Real Estate Holding S.A., Luxem- | |
| L.P.I., S.à r.l., Pétange. | 66582 | bourg | 66607 |
| Langgeluk B.V., Luxembourg. | 66612 | Park Luxembourg Finco, S.à r.l., Luxembourg. . . . | 66585 |
| Langgeluk B.V., S.à r.l., Luxembourg | 66612 | Participations et Procédés Industriels S.A., Lu- | |
| Lobista Investment S.A., Luxembourg | 66593 | xembourg | 66598 |
| Lobista Investment S.A., Luxembourg | 66593 | Pisti S.A., Luxembourg | 66595 |
| Lobista Investment S.A., Luxembourg | 66594 | Pisti S.A., Luxembourg | 66595 |
| Lofer, S.à r.l., Luxembourg | 66605 | Private Portfolio Management Company S.A., Lu- | |
| LPIInvest, Pétange | 66620 | xembourg | 66587 |
| LPIInvest, Pétange | 66621 | Proservice S.A. | 66592 |
| Lux Energy Resources Investments S.A., Luxem- | | Redmoon S.A., Luxembourg | 66608 |
| bourg | 66614 | Salon La Brosse, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 66594 |
| (Manuel) Machado, S.à r.l., Heisdorf. | 66605 | Securicor Services, S.à r.l., Luxembourg | 66601 |
| Marvie S.A., Luxembourg | 66580 | Securicor Services, S.à r.l., Luxembourg | 66601 |
| Maxim Pasta, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 66604 | Securicor Services, S.à r.l., Luxembourg | 66601 |
| Melrose, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 66604 | Securicor Services, S.à r.l., Luxembourg | 66601 |
| Mereso, S.à r.l., Luxembourg. | 66604 | So.Fi.Ge.Ma.Bre. Holding S.A., Luxembourg | 66581 |
| Millicom Télécommunications S.A., Bertrange. . . | 66617 | Star-Clean, S.à r.l., Luxembourg | 66604 |
| Millicom Télécommunications S.A., Bertrange. . . | 66619 | Timamed Holding S.A., Mondorf-les-Bains. | 66586 |
| MKI-Ventures Holding S.A., Luxembourg | 66595 | Timamed Holding S.A., Mondorf-les-Bains. | 66586 |
| MMB S.A., Luxembourg. | 66583 | Timamed Holding S.A., Mondorf-les-Bains. | 66586 |
| MMB S.A., Luxembourg. | 66583 | Timamed Holding S.A., Mondorf-les-Bains. | 66586 |
| MMB S.A., Luxembourg. | 66583 | Timamed Holding S.A., Mondorf-les-Bains. | 66586 |
| MMB S.A., Luxembourg. | 66584 | Trameco, S.à r.l., Pétange | 66619 |
| MMB S.A., Luxembourg. | 66584 | Trameco, S.à r.l., Pétange | 66620 |
| Montpellier Finance Holding S.A., Luxembourg . . | 66581 | Weis Charles, S.à r.l., Luxembourg | 66603 |

GROUPEMENT DES MEUNIERIS INDUSTRIELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Edmond Muller, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée MOULINS DE KLEIN-BETTINGEN, S.à r.l., avec siège à Kleinbettingen, laquelle comparante a déclaré suite à une cession de parts sous seing privé au prix de la valeur bilan, être l'associée unique de la société à responsabilité limitée GROUPEMENT DES MEUNIERIS INDUSTRIELS, S.à r.l., avec siège à Strassen, constituée par acte notarié en date du 30 décembre 1959, publié au Mémorial C No 4 du 24 janvier 1960, et qui a fait l'objet d'une refonte des statuts en date du 3 juillet 1990, publiée au Mémorial C No 24 du 26 janvier 1991;

Suite à cette cession de parts, la comparante a déclaré procéder à la dissolution de la société par la réunion de toutes les parts en une main.

- Qu'elle déclare encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'elle assume personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Nous Notaire avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la S.à r.l. GROUPEMENT DES MEUNIERIS INDUSTRIELS, S.à r.l.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de quatre cent quatre-vingt-quinze euros.

Dont acte, fait et passé à Kleinbettingen, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: E. Muller, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2002, vol. 878, fol. 95, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 23 juillet 2002.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(57810/207/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIGUEIRENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 23, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 36.732.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 juillet 2002, vol. 324, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 juillet 2002.

Signature

GILBERT BERNABEI & FILS société civile

(57413/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

H.E.R.A. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.000.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2002, vol. 571, fol. 41, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour H.E.R.A. HOLDING, S.à r.l.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(57449/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FRASPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.166.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2001 que:

- FIDEI REVISION, Société à Responsabilité Limitée a été nommé Commissaire aux comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., démissionnaire.

- Le siège social a été transféré du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 au 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2002.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 48, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57571/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

ELCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8508 Redange-sur-Attert, 16, rue Seitert.
R. C. Luxembourg B 44.173.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en date du 14 juin 2002, que la devise du capital social est changée en euro et que l'article six des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR) représenté par six cents (600) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Toutes les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Giuseppe Giustiniani, prédit.»

Redange-sur-Attert, le 14 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

L'associé unique

Enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 47, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

(57647/820/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

COBELFRET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 46.424.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2002

Conformément à la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de convertir le capital souscrit de huit cent douze millions quarante-deux mille deux cents francs luxembourgeois (LUF 812.042.200,-) au cours de EUR 1,- pour 40,3399 francs luxembourgeois pour qu'il s'élève à vingt millions cent trente mille euros et trente-deux cents (EUR 20.130.000,32).

L'assemblée décide également d'augmenter le capital de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-huit cents (EUR 499,68) pour l'arrondir à vingt millions cent trente mille cinq cents euros (EUR 20.130.500,-).

Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne à l'unanimité des voix décharge de leur mandat pour l'exercice écoulé aux administrateurs en fonction: MM. Camille Cigrang, Freddy Bracke, Marc de Ripainsel, ainsi qu'au réviseur la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. Luxembourg.

Les mandats d'administrateurs et du réviseur viennent à échéance à la présente assemblée. L'assemblée décide de réélire MM. Camille Cigrang, Freddy Bracke, Marc de Ripainsel aux fonctions d'administrateurs ainsi que la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE aux fonctions de réviseur jusqu'à l'assemblée de l'an 2003.

Certifié conforme

F. Bracke / M. de Ripainsel

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 43, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57499/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MARVIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.795.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION Société à Responsabilité Limitée démissionnaire.

Luxembourg, le 23 juillet 2002.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 48, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57572/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

G.H. DE ROQUEMAUREL & CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 43.372.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 22 juillet 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 juillet 2002, vol. 869, fol. 95, case 10, que la société en commandite simple G.H. DE ROQUEMAUREL & CIE, ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 43.372, constituée suivant acte notarié en date du 4 mars 1993, publié au Mémorial C numéro 281 du 11 juin 1993 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivante acte notarié en date du 27 septembre 1993, publié au Mémorial C numéro 552 du 18 novembre 1993 au capital social, l'équivalent en euros de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) représenté par cent (100) parts sociales, sans mention de valeur nominale et représentant chacune un centième (1/100^{ème}) de l'avoir social de la société, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société en commandite simple G.H. DE ROQUEMAUREL & CIE, prédésignée.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2002.

J.J. Wagner.

(57676/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SO.FI.GE.MA.BRE. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 64.556.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(57591/804/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MONTPELLIER FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 49.408.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(57592/804/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MONTPELLIER FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 49.408.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juillet 2002 tenue au siège social

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Simon Coul-dridge, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 53, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57593/804/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

L.P.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 68.484.

L'an deux mille deux, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Thierry Chapon, gérant, demeurant à F-69006 Lyon, 10, boulevard des Belges, ici représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 2) Monsieur Ludovic Pietretti, gérant, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, ici représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 3) La société à responsabilité limitée LPIinvest, avec siège à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps, ici représentée par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 4) Madame Christelle Debrie, épouse de Monsieur Ludovic Pietretti, employée privée, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, ici représentée par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 5) Monsieur Dominique Nion, employé privé, demeurant à F-57525 Talange, 30, rue Jean Jacques Rousseau ici représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée L.P.I., avec siège social à L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 10 février 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 318 du 6 mai 1999, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 16 février 2000, publié au Mémorial C, numéro 444 du 22 juin 2000, modifiés suivant décisions des associés, prises en date du 4 septembre 2001, publiées au Mémorial C, numéro 196 du 5 février 2002, et modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 28 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 446 du 20 mars 2002, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 68.484.

II.- Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-), représenté par mille quatre cents (1.400) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

| | |
|---|-------|
| 1.- à Monsieur Thierry Chapon, gérant, demeurant à F-69006 Lyon, 10, boulevard des Belges, cent douze parts sociales, | 112 |
| 2.- à Monsieur Ludovic Pietretti, gérant, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, une part sociale, | 1 |
| 3.- à la société à responsabilité limitée LPInvest, avec siège social à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps, mille deux cent cinquante-huit parts sociales, | 1.258 |
| 4.- à Madame Christelle Debrie, employée privée, épouse de Monsieur Ludovic Pietretti, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, une part sociale, | 1 |
| 5.- à Monsieur Dominique Nion, employé privé, demeurant à F-57525 Talange, 30, rue Jean Jacques Rousseau, vingt-huit parts sociales, | 28 |
| Total: mille quatre cents parts sociales, | 1.400 |

III.- Les associés, représentés ainsi qu'il a été dit, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Pétange.»

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-), est à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: P. Marx, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57709/222/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

L.P.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 68.484.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57710/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ACONCAGUA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

—
Diego A. Castello communique sa démission comme salarié de la société ACONCAGUA, S.à r.l. pour des raisons personnelles.

Le mois de préavis court du 1^{er} juin 1999 au 30 juin 1999.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

D. A. Castello.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2002, vol. 571, fol. 40, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57599/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

BLACKACRE FRANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 152.420,- EUR

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 80.310.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 707 page 33910 du 31 août 2001.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57609/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.898.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1996 ainsi que les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57584/793/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.898.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1997 ainsi que les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57585/793/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.898.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1998 ainsi que les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57586/793/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.898.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999 ainsi que les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57587/793/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 29.898.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57588/793/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2002.

BLACKACRE FRANCE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 86.700,- EUR

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.289.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 372 page 17 848 du 24 mai 2000.

Le bilan au 29 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57610/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

KEEPINT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Résultats reportés | - 76.431,54 EUR |
| Perte de l'exercice 2000 | - 54.579,47 EUR |
| Report à nouveau: | - 131.011,01 EUR |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57632/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

HB MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.578.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2002.

HB MARITIME S.A.

R. Mehrpahl

(57615/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

HB MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.578.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2002.

HB MARITIME S.A.

R. Mehrpahl

(57616/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BLACKACRE FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 191.500,- EUR

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.618.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57611/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BLACKACRE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 51.700,- EUR

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.619.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 529 page 25374 du 10 juillet 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57612/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

PARK LUXEMBOURG FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 13.000,- EUR

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.655.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 532 page 25527 du 12 juillet 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57613/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TIMAMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 20.312.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Signature.

(57623/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TIMAMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 20.312.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Signature.

(57624/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TIMAMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 20.312.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Signature.

(57625/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TIMAMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 20.312.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Signature.

(57626/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TIMAMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 20.312.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Signature.

(57627/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.064.

—
Les comptes annuels d'EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(57641/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

PRIVATE PORTFOLIO MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**Capital souscrit: 130.000,- EUR**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.367.

Acte constitutif publié à la page 47378 du Mémorial C n° 988 du 22 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 56, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2002.

Signature.

(57614/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 73.064.

List of presence at the Ordinary General Assembly of the Tuesday 12th March, 2002

| Shareholder | Number of Shares | Signatures Shareholder / Proxy |
|---|------------------|-----------------------------------|
| EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A. | 124 | Signatures |
| EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. | 1 | Signatures |
| Total | 125 | |

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

President / Secretary / Scrutineer

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2002

La séance est ouverte à 15.00 heures.

Monsieur François Ries, Président, désigne comme Secrétaire Monsieur Eric Kata, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonios Karayannis, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose ce qui suit:

Exposé du Président

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires ou leurs mandataires; ladite liste ayant été signée par les membres du bureau après que ceux-ci l'aient contrôlée et reconnue exacte quant aux actionnaires présents ou représentés y mentionnés.

Il résulte de la liste de présence que la totalité du capital social représenté par 125 actions est présente ou représentée à l'Assemblée. Les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

II. L'Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du Jour

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Réviseurs d'Entreprises;
2. Approbation des bilan, compte de pertes & profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et aux Réviseurs d'Entreprises;
4. Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2001.
5. L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

| | |
|--|--------------|
| - Allocation à la Réserve Légale | 0 EUR |
| - Allocation au Résultat Reporté | - 17.856 EUR |

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Il soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation des bilan, compte de pertes & profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

Il demande enfin à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objet à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve les bilan, compte de pertes et profits, ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 étant:

| | |
|--|--------------|
| - bénéfice (perte) net(te) au 31 décembre 2001 . . | - 17.856 EUR |
|--|--------------|

2. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.
 3. Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG MULTI-MANAGER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.
 4. L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

| | |
|---|--------------|
| - Allocation à la Réserve Légale. | 0 EUR |
| - Allocation au Résultat Reporté. | - 17.856 EUR |

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.30 heures.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57628/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 32.000.

Liste of presence at the Ordinary General Assembly of the Tuesday 12th March 2002

| <i>Shareholder</i> | <i>Number of Shares</i> | <i>Signature Shareholder / Proxy</i> |
|---|-------------------------|--------------------------------------|
| EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A. | 999 | Signatures |
| EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. | 1 | Signatures |
| Total | 1,000 | |

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

President / Secretary / Scrutineer

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2002

La séance est ouverte à 15.00 heures.

Monsieur François Ries, Président, désigne comme Secrétaire Monsieur Eric Kata, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonios Karayannis, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président, expose ce qui suit:

Exposé du Président

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires ou leurs mandataires; ladite liste ayant été signée par les membres du bureau après que ceux-ci l'aient contrôlée et reconnue exacte quant aux actionnaires présents ou représentés y mentionnés.

Il résulte de la liste de présence que la totalité du capital social représenté par 1.000 actions est présente ou représentée à l'Assemblée. Les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

II. L'Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Réviseurs d'Entreprises;
2. Approbation des bilan, compte de pertes & profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et aux Réviseurs d'Entreprises;
4. Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG ASSET MANAGEMENT S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.
5. L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

| | |
|---|-------------|
| - Allocation à la Réserve Légale. | 0 EUR |
| - Allocation au Résultat Reporté. | - 2.461 EUR |

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Il soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation des bilan, compte de perte & profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

Il demande enfin à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve les bilan, compte de pertes et profits, ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 étant:

- bénéfice (perte) net(te) au 31 décembre 2001 - 2.461 EUR

2. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

3. Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG ASSET MANAGEMENT S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.

4. L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

- Allocation à la Réserve Légale 0 EUR

- Allocation au Résultat Reporté - 2.461 EUR

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.30 heures.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57629/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 78.492.

List of presence at the Ordinary General Assembly of the Tuesday 12th March, 2002

| <i>Shareholder</i> | <i>Number of Shares</i> | <i>Signatures Shareholder / Proxy</i> |
|--|-------------------------|---------------------------------------|
| EFG PRIVATE BANK S.A. | 980 | Signatures |
| PRIVATE FINANCIAL HOLDING LIMITED | 980 | Signatures |
| EFG EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENT S.A. | 980 | Signatures |
| EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. | 980 | Signatures |
| EFG BANK EUROPEAN FINANCIAL GROUP | 80 | Signatures |
| Total | 4,000 | |

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

President / Secretary / Scrutineer

Power of attorney

We, EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENTS S.A. of 15 Avenue d'Ostende, 98001 Monaco, holders of 980 shares of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., hereby confer the Power of Attorney to:

Mr. François Ries and/or Mr. Antonios Karayannis,

with the power to delegate, and represent the undersigned at the Ordinary General Assembly of the Shareholders of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A. to be held on Tuesday the 12th March 2002 at 16.30 hrs, at EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A.; the Agenda being as follows:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors and the External Auditors;
2. Approval of the Statements of Accounts as at 31st of December, 2001, the Income Statement for the period 1st of January 2001 to the 31 st of December 2001 and the profit allocation proposal;
3. Discharge of the Board of Directors and the External Auditors for the year ended on the 31st of December 2001;
4. To appoint Mr. Thimios Bouloutas as an additional director to the Company.

with the right to exercise the voting rights due to the undersigned during this Assembly on the above mentioned Agenda, and generally to sign all documents, acts and deeds necessary or useful to the exercise of the powers granted by the present Power of Attorney conferred at Geneva on the...

EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENTS S.A.

G S. Catsiapis / O F. Sassayiannis

Administrateur-Délégué / Directeur Général

We, PRIVATE FINANCIAL HOLDING LIMITED, of 12 Hay Hill, London W1X 8EE, holders of 980 shares of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., hereby confer the Power of Attorney to:

Mr. François Ries and/or Mr. Antonios Karayannis,

with the power to delegate, and represent the undersigned at the Ordinary General Assembly of the Shareholders of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., to be held on Tuesday the 12th March 2002 at 16.30 hrs, at EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A.; the Agenda being as follows:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors and the External Auditors;
 2. Approval of the Statements of Accounts as at 31st of December, 2001, the Income Statement for the period 1st of January 2001 to the 31st of December 2001 and the profit allocation proposal;
 3. Discharge of the Board of Directors and the External Auditors for the year ended on the 31st of December 2001;
 4. To appoint Mr. Thimios Bouloutas as an additional director to the Company.
- with the right to exercise the voting rights due to the undersigned during this Assembly on the above mentioned Agenda, and generally to sign all documents, acts and deeds necessary or useful to the exercise of the powers granted by the present Power of Attorney conferred at Geneva on the...

PRIVATE FINANCIAL HOLDING LIMITED

Signatures

We, EFG BANK EUROPEAN FINANCIAL GROUP, of 24 Quai du Seujet, Geneva, holders of 80 shares of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., hereby confer the Power of Attorney to:

Mr. François Ries and/or Mr. Antonios Karayannis,

with the power to delegate, and represent the undersigned at the Ordinary General Assembly of the Shareholders of EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., to be held on Tuesday the 12th March 2002 at 16.30 hrs, at EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A.; the Agenda being as follows:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors and the External Auditors;
 2. Approval of the Statements of Accounts as at 31st of December, 2001, the Income Statement for the period 1st of January 2001 to the 31st of December 2001 and the profit allocation proposal;
 3. Discharge of the Board of Directors and the External Auditors for the year ended on the 31st of December 2001;
 4. To appoint Mr. Thimios Bouloutas as an additional director to the company.
- with the right to exercise the voting rights due to the undersigned during this Assembly on the above mentioned Agenda, and generally to sign all documents, acts and deeds necessary or useful to the exercise of the powers granted by the present Power of Attorney conferred at Geneva on the...

EFG BANK EUROPEAN FINANCIAL GROUP

Signatures

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2002

La séance est ouverte à 16.30 heures.

Monsieur François Ries, Président, désigne comme Secrétaire Monsieur Eric Kata, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonios Karayannis, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose ce qui suit:

Exposé du Président

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires ou les mandataires; ladite liste ayant été signée par les membres du bureau après que ceux-ci l'aient contrôlée et reconnue exacte quant aux actionnaires présents ou représentés y mentionnés.

Il résulte de la liste de présence que la totalité du capital social représenté par 4.000 actions est présente ou représentée à l'Assemblée. Les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

II. L'Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du Jour

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Réviseurs d'Entreprises;
2. Approbation des bilan, compte de pertes & profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et aux Réviseurs d'Entreprises;
4. Approuver la nomination de Monsieur Thimios Bouloutas comme administrateur.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Il soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation des bilan, compte de pertes & profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

Il demande enfin à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve les bilan, compte de pertes et profits, ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 étant:

bénéfice net(te) au 31 décembre 2001 9.476 EUR

2. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

3. Approuver la nomination de Monsieur Thimios Bouloutas comme administrateur.

4. Allocation des résultats:

| | |
|------------------------|--------------|
| Résultat Légal | 773,80 EUR |
| Résultat Reporté | 8.002,20 EUR |

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17.00 heures.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.
Luxembourg, le 12 mars 2002.

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57630/000/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 73.065.

List of presence at the Ordinary General Assembly of the Tuesday 12th March, 2002

| Shareholder | Number of Shares | Signatures Shareholder / Proxy |
|--|------------------|--------------------------------|
| EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A. | 124 | Signatures |
| EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. | 1 | Signatures |
| Total | 125 | |

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis
President / Secretary / Scrutineer

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 mars 2001

La séance est ouverte à 16.00 heures.

Monsieur François Ries, Président, désigne comme Secrétaire Monsieur Eric Kata, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonios Karayannis, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose ce qui suit:

Exposé du Président

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires ou leurs mandataires; ladite liste ayant été signée par les membres du bureau après que ceux-ci l'aient contrôlée et reconnue exacte quant aux actionnaires présents ou représentés y mentionnés.

Il résulte de la liste de présence que la totalité du capital social représenté par 125 actions est présente ou représentée à l'Assemblée. Les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

II. L'Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour

- Rapport du Conseil d'Administration et des Réviseurs d'Entreprises;
- Approbation des bilan, compte de pertes & profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- Décharge aux Administrateurs et aux Réviseurs d'Entreprises;
- Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.
- L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

| | |
|--|--------------|
| - Allocation à la Réserve Légale | 90,15 EUR |
| - Allocation au Résultat Reporté | 1.712,85 EUR |

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Il soumet ensuite à l'Assemblée pour examen et approbation des bilan, compte de pertes & profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

Il demande enfin à l'Assemblée de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve les bilan, compte de pertes et profits, ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 étant:

- bénéfice (perte) net(te) au 31 décembre 2001 1.803 EUR

2. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

3. Octroi des mandats de Réviseur d'Entreprises de la EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.

4. L'allocation des résultats en date du 31 décembre 2001 comme suit:

- Allocation à la Réserve Légale. 90,15 EUR

- Allocation au Résultat Reporté. 1.712,85 EUR

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16.30 heures.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57631/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

HALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés - 16.785,58 EUR

Perte de l'exercice 2001 - 10.214,49 EUR

Report à nouveau: - 27.000,07 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57635/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.000.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(57642/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

PROSERVICE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.189.

La convention de domiciliation conclue entre STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C. B n° 75.908 et la société PROSERVICE S.A. R.C. B n° 58.189, a été dénoncée avec effet au 1^{er} juillet 2002.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

Monsieur Gérard Muller et Monsieur Fernand Heim ainsi que Madame Annie Swetenham se sont démis de leurs mandats d'administrateurs à cette même date ainsi que Monsieur Marco Ries, le commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 12.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57667/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau: - 9.820,87 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57633/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. ALFAFA INTERNATIONAL S.A.)

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.323.

Bilan au 31 décembre 2000

| | 31 décembre 2000 EUR | | 31 décembre 2000 EUR |
|--------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|
| <i>Actif</i> | | <i>Passif</i> | |
| Actif circulant | | Capitaux Propres | |
| Créances | 31.000,- EUR | Capital souscrit | 31.000,- |
| Total: | 31.000,- EUR | Total: | 31.000,- EUR |

Compte de profits et pertes pour la période allant du 6 au 31 décembre 2000

| | 2000 EUR | | 2000 EUR |
|--|-------------|------------------------|-------------|
| Charges | | Produits | |
| Autres charges externes | | Résultat de l'exercice | |
| Corrections de valeur | | | |
| Corrections de valeur sur immobilisations corporelles | | | |
| Intérêts et charges assimilées | | | |
| Total: | 0,- EUR | Total: | 0,- EUR |

*Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée)***1. Généralités**

La société a été constituée le 6 décembre 2000 pour une durée indéterminée sous forme d'une société anonyme. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières». La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

2. Principes comptables**a. Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les principes généraux suivants ont été respectés:

- La société est présumée continuer ses activités.
- Les modes d'évaluation ne sont pas modifiés d'un exercice à l'autre.
- Principe de prudence: seuls les bénéfices réalisés ont été enregistrés; il a été tenu compte de tous risques prévisibles et pertes éventuelles. Les dépréciations nécessaires ont été enregistrées.
- Il a été tenu compte de tous les produits et charges afférents à l'exercice.
- Les postes d'actif et de passif ont été évalués séparément.

b. Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en Euros (EUR) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise. Toutes les transactions exprimées dans une autre devise que la devise du bilan sont converties au cours de chan-

ge applicable le jour de la transaction. A la clôture de l'exercice tous les postes de l'actif circulant et du passif à court terme sont évalués au cours de change de clôture. Les autres postes de l'actif (passif) exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont valorisées individuellement au plus bas (haut) de leur valeur de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

c. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

d. Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles.

e. Comptes consolidés

Conformément à l'article 313 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales, la société n'établit pas de comptes consolidés.

3. Informations particulières

a. Capital social

Le capital de la société est constitué de trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune. Toutes les actions souscrites sont entièrement libérées.

b. Echancier de créances et dettes

A moins d'un an:

| | EUR | | EUR |
|---------------|----------|-------------|-----|
| Créances..... | 31.000,- | Dettes..... | 0,- |
| | 31.000,- | | |

c. Provisions pour risques et charge

A la clôture de chaque exercice des provisions sont constituées pour les pertes et dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature et qui sont probables ou certaines mais indéterminées quant au montant ou à la date de survenance. Les provisions sont régulièrement revues et adaptées à la clôture de chaque exercice.

d. Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes a donné son attestation sans réserve.

e. Administrateurs et commissaire aux comptes en fonction

Conseil d'administration

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Commissaire aux comptes

- La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57634/693/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57634A/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SALON LA BROUSSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4247 Esch-sur-Alzette, route de Mondercange.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2002, vol. 324, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2002.

G. Bernabei jr.

(57714/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

66595

PISTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau: - 7.070,79 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57637/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

PISTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57638/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MKI-VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés. - 9.034,12 EUR

Perte de l'exercice - 6.637,72 EUR

Report à nouveau: - 15.671,84 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57636/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

**EUROPEAN DONUT S.A., Société Anonyme.
(anc. HAIFA-NET S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57639/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

**EUROPEAN DONUT S.A., Société Anonyme.
(anc. HAIFA-NET S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57640/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg.

R. C. Luxembourg B 29.365.

L'an deux mille deux, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Emile Lambert, maître-mécanicien-ajusteur en retraite, demeurant à L-9647 Doncols, 15, Bohey;
- 2.- Madame Jacqueline Leydet, employée privée, épouse de Monsieur Emile Lambert, demeurant à L-1224 Luxembourg, 16, rue Ludwig van Beethoven;
- 3.- Monsieur Jean-Louis Lambert, maître mécanicien-ajusteur, demeurant à L-3373 Leudelange, 37, Domaine Schmi-seleck;
- 4.- Madame Aline Lambert, sans état particulier, épouse de Monsieur Roland Arens, demeurant à L-5320 Contern, 3, Op der Kaul,
ici représentée par Madame Jacqueline Lambert-Leydet, préqualifiée,
en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Contern, le 16 juillet 2002,
laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 29 novembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 53 du 1^{er} mars 1989, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné le 28 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 590 du 14 août 1998, et modifiés suivant assemblée générale des associés en date du 3 janvier 2002, publiée par extrait au Mémorial C numéro 590 du 16 avril 2002,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 29.365.

II.- Le capital social est fixé à la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-quatre virgule huit euros (EUR 24,8) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

| | |
|---|--------------|
| 1) à Monsieur Emile Lambert, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales, | 250 |
| 2) à Madame Jacqueline Leydet, préqualifiée, deux cent cinquante parts sociales, | 250 |
| 3) à Madame Aline Lambert, préqualifiée, trois cent soixante-deux parts sociales, | 362 |
| 4) à Monsieur Jean-Louis Lambert, préqualifié, trois cent quatre-vingt-huit parts sociales, | 388 |
| Total: mille deux cent cinquante parts sociales, | 1.250 |

III.- Ensuite, Madame Aline Arens-Lambert, préqualifiée, représentée ainsi qu'il a été dit, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit trois cent soixante-deux (362) parts sociales de la société dont s'agit comme suit:

- cent trente (130) parts sociales à Monsieur Emile Lambert, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global de quinze mille cent quarante-cinq euros (EUR 15.145,-), somme que la cédante reconnaît avoir reçue du cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance;

- deux cent trente-deux (232) parts sociales à Madame Jacqueline Lambert-Leydet, préqualifiée, qui accepte, moyennant le prix global de vingt-sept mille vingt-huit euros (EUR 27.028,-), somme que la cédante reconnaît avoir reçue de la cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Les cessionnaires participeront aux bénéfices à partir de ce jour.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part de la cédante.

V.- Monsieur Jean-Louis Lambert, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé déclare approuver la susdite cession de parts sociales.

VI.- Puis, les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-quatre virgule huit euros (EUR 24,8) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

| | |
|--|-------|
| 1) Par Monsieur Emile Lambert, maître-mécanicien-ajusteur en retraite, demeurant à L-9647 Doncols, 15, Bohey, trois cent quatre-vingts parts sociales, | 380 |
| 2) Par Madame Jacqueline Leydet, employée privée, épouse de Monsieur Emile Lambert, demeurant à L-1224 Luxembourg, 16, rue Ludwig van Beethoven, quatre cent quatre-vingt-deux parts sociales, | 482 |
| 3) Par Monsieur Jean-Louis Lambert, maître mécanicien-ajusteur, demeurant à L-3373 Leudelage, 37, Domaine Schmiseleck, trois cent quatre-vingt-huit parts sociales, | 388 |
| Total: mille deux cent cinquante parts sociales, | 1.250 |

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

Deuxième résolution

Monsieur Jean-Louis Lambert, préqualifié, est confirmé dans sa fonction de gérant technique de la société et Madame Jacqueline Lambert-Leydet, préqualifiée, est confirmée dans sa fonction de gérante administrative de la société.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants ou par la seule signature du gérant technique.

VII.- Monsieur Jean-Louis Lambert, préqualifié, et Madame Jacqueline Lambert-Leydet, préqualifiée, agissant tant en leurs qualités d'associés que de gérants respectivement technique et administratif de la société, déclarent se tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment significées.

VIII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

IX.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: E. Lambert, J. Leydet, J.-L. Lambert, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 juillet 2002.

T. Metzler.

(57703/222/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg.

R. C. Luxembourg B 29.365.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 juillet 2002.

T. Metzler.

(57704/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

D.I.A. LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 71.464.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 52, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57670/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

D.I.A. LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 71.464.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 52, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57671/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 6.518.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le douze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

CLIFTON HILL LIMITED, une société du droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Jean Wagener, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 9 juillet 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., avec siège social à L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire, fut constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 1963, publié au Mémorial C, numéro 2 du 6 janvier 1964.

- La société a actuellement un capital social de cent vingt-quatre mille Euros (EUR 124.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.

- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir la société CLIFTON HILL LIMITED, prédésignée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., prédésignée.

- Elle a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., prédésignée.

- Elle donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Elle reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société PARTICIPATIONS ET PROCEDES INDUSTRIELS S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

Il est procédé à lacération des certificats au porteur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Wagener, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 juillet 2002, vol. 422, fol. 8, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 juillet 2002.

H. Hellinckx.

(57712/242/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

**BROCADE COMPANY INC., Société Anonyme,
(anc. BROCADE COMPANY S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 87.231.

L'an deux mille deux, le douze juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de BROCADE COMPANY S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, constituée sous le régime légal de Panama, en vertu du mémorandum et des statuts datés du 6 novembre 1984. Les statuts furent modifiés en dernier lieu en date du 23 avril 2002 par-devant le notaire instrumentaire dont les modifications ne furent pas encore publiées dans le Mémorial C.

La séance est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Geiben, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Mario Da Silva, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le président expose que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée aux fins de procéder à la constatation d'une inexactitude qui s'est glissée dans les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue par-devant le notaire instrumentaire en date du 23 avril 2002, numéro répertoire 478. Cette assemblée avait été convoquée pour procéder aux décisions et opérations entre autres du transfert du siège social de la société de la ville de Panama-City à Luxembourg avec changement de la nationalité de panaméenne en luxembourgeoise, avec constat que la Société luxembourgeoise continue à détenir tous les actifs ainsi qu'à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité du Panama, étant spécifié que les actifs de la Société comprennent principalement une propriété immobilière dans «Résidence du Parc Saint Roman», sis à 7, avenue Saint Roman, Monte-Carlo (Principauté de Monaco), comprenant «Appartement au 6^{ème} étage du Bâtiment «Les Terrasses», n° 601, lot 78; Cave au 2^{ème} sous-sol du Bâtiment «Les Terrasses», n° 26, lot 477; Parking au 4^{ème} sous-sol «La Tour» et «Les Terrasses» n° 4.056, lot 1.015», le même immeuble étant plus amplement spécifié dans un acte de vente signé par la Société par-devant le notaire M^e Jean-Charles Rey, notaire de résidence à Monaco, le 18 juin 1990, acte enregistré le 10 juillet 1990, volume 839, n°25, folio n° 1728.

Il y a encore été décidé que seront délégués à Madame Sylvie Comman, employée privée, demeurant à MC-98000 Monaco, 11, rue du Gabian, tous pouvoirs nécessaires pour procéder à toutes les formalités et inscriptions requises au Grand-Duché de Luxembourg en vue du transfert du siège et de l'établissement de la Société au Grand-Duché de Luxembourg, et entre autres de procéder à toutes démarches administratives et formalités, incluant les transcriptions et les enregistrements, nécessaires ou simplement utiles, dans la Principauté de Monaco. L'assemblée générale de ce jour confirme dans toute leur étendue la susdite délégation de pouvoirs à Madame Sylvie Comman.

Dans une résolution finale, septième résolution, les statuts sociaux de la Société étaient soumis à une refonte de manière à ce qu'ils ont été rendus conformes à la loi luxembourgeoise.

Lors de la rédaction de l'Article 1^{er} de ladite refonte des statuts une omission s'est glissée dans la dactylographie du premier alinéa rédigé comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de BROCADE COMPANY S.A., alors que ce texte aurait dû libeller la dénomination exactement comme celle-ci existait depuis la constitution de la Société et doit continuer d'exister pour l'avenir, c'est-à-dire; «Il existe une société anonyme sous la dénomination de BROCADE COMPANY INC., qui sera toujours suivie des mentions «S.A.» ou «société anonyme» conformément à la loi».

Monsieur le président invite en conséquence tous les actionnaires de voter la rectification du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts sociaux.

Les actionnaires réunis en assemblée plénière ont ensuite voté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'alinéa premier de l'article 1^{er} est modifié et se lit correctement comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination BROCADE COMPANY INC., qui sera toujours suivie des mentions «S.A.» ou «société anonyme» conformément à la loi».

Deuxième résolution

Les autres dispositions de l'article 1^{er} restent inchangées et l'assemblée confirme toutes les autres dispositions qui se trouvent inscrites aux statuts de la Société, ainsi que celles-ci ont été adoptées unanimement par l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2002

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Schaeffer, C. Geiben, M. Da Silva, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2002, vol. 135S, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(57741/230/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

**BROCADE COMPANY INC., Société Anonyme,
(anc. BROCADE COMPANY S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 87.231.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 930 du 12 juillet 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(57742/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BRAND NEW CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 68.870.

L'an deux mille deux, le premier juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BRAND NEW CAR S.A. établie et ayant son siège social à L-1225 Luxembourg, 2, rue Bourbon, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 11 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 396 du 1^{er} juin 1999, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 3 janvier 2002, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 68.870.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

Le président nomme secrétaire Madame Céline Fournier, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Christophe Ponsson, directeur général, demeurant à F-69380 Les Chères, lieu dit de la Grande Charrières.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social vers L-3895 Foetz, rue de l'Industrie coin des Artisans.

2.- Modification afférente de l'article 2, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa.

Le siège social est établi à Foetz.»

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société vers L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, rue des Artisans.

Par conséquent l'article 2, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa.

Le siège social est établi à Foetz.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à environ. 745,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, certifie avoir reçu l'acte qui précède en date de ce jour.

Signé: R. Galiotto, C. Fournier, J.-C. Ponsson, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 14CS, fol. 12, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 juillet 2002.

P. Decker.

(57715/206/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BRAND NEW CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 68.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 juillet 2002.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(57716/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SECURICOR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 8, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 47.459.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57672/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SECURICOR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 8, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 47.459.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57673/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SECURICOR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 8, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 47.459.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57674/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

SECURICOR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 8, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 47.459.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(57675/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG ASSET MANAGEMENT HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.492.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(57643/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.065.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(57644/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 77.526.

List of presence at the Ordinary General Assembly of the Tuesday 12th March, 2002

| Shareholder | Number of Shares | Signatures |
|---|------------------|---------------------|
| | | Shareholder / Proxy |
| EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A. | 123 | Signature |
| Mr. François Ries | 1 | Signature |
| Mr. Antonio Karayannis | 1 | Signature |
| Total: | 125 | |

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis
President / Secretary / Scrutineer

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mars 2002

La séance est ouverte à 15.00 heures.

Monsieur François Ries, président, désigne comme secrétaire Monsieur Eric Kata, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonios Karayannis, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose ce qui suit:

Exposé du président

Monsieur le président expose et l'assemblée constate que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires ou leurs mandataires; ladite liste ayant été signée par les actionnaires ou leurs mandataires; ladite liste ayant été signée par les membres du bureau après que ceux-ci l'aient contrôlée et reconnue exacte quant aux actionnaires présents ou représentés y mentionnés.

Il résulte de la liste de présence que la totalité du capital social représenté par 125 actions est présente ou représentée à l'assemblée. Les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

II. L'assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et des réviseurs d'entreprises.
2. Approbation des bilan, compte de pertes & profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux administrateurs et aux réviseurs d'entreprises.
4. Octroi des mandats de réviseur d'entreprises de la société ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.

5. Approuver la nomination de Monsieur Léonidas Manthopoulos comme administrateur.

Monsieur le président donne lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.

Il soumet ensuite à l'assemblée pour examen et approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

Il demande enfin à l'assemblée de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Tous les faits exposés par Monsieur le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée approuve les bilans, compte de pertes et profits, ainsi que l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 étant:

- Bénéfice (perte) net(te) au 31 décembre 2001 - 55.947,- EUR

2. L'assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

3. Octroi des mandats de réviseur d'entreprises de la ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.

4. Approuver la nomination de Monsieur Léonidas Manthopoulos comme administrateur.

5. Allocation des résultats:

- Résultat légale 0 EUR

- Résultat reporté - 55.947,- EUR

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.30 heures.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

F. Ries / E. Kata / A. Karayannis

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57645/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ARISTOLUX INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.526.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 61, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(57646/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

WEIS CHARLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1738 Luxembourg, 17, rue Luc Housse.

R. C. Luxembourg B 36.135.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57648/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ESPIRITO SANTO TOURISM (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.700.

Extrait des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 juin 2002

«Après délibérations, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'accepter la démission de M. José Pedro Caldeira da Silva de sa fonction de Directeur avec effet immédiat»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 26 juin 2002.

Certifié conforme

Pour le Conseil d'Administration

A. L. Roquette Ricciardi / M. F. Moniz Galvão Espirito Santo Silva

Président du Conseil / Vice-Président du Conseil

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57760/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

STAR-CLEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1332 Luxembourg, 28, rue Chicago.
R. C. Luxembourg B 84.689.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57649/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

IMMOBILIERE MUHLENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 48.463.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57650/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MERESO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 43.829.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57651/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MELROSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 56A, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.281.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57652/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MAXIM PASTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 23-25, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 72.744.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57653/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MANUEL MACHADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 19, rue Henri Stein.
R. C. Luxembourg B 58.524.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57654/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ENTREPRISE DE TOITURE LOPES-FERREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 81.356.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57655/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 56.423.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57656/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

I.B.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4937 Hautcharage, 8, rue J.P. Origer.
R. C. Luxembourg B 65.709.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57657/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AGENCE IMMOBILIERE HELENE GROBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8479 Eischen, 9, Cité Bettenwiss.
R. C. Luxembourg B 42.255.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57658/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

GASPAR DEUX MILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 98, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 73.021.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57659/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ESPACE IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3347 Leudelange, 27, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 84.390.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57660/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ELECTRO-PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Hesperange, 393, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 81.440.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57661/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

DS CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 75.753.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57662/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

DI-KA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 30.821.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57663/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

CHAUFFAGE ARTISANAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.
R. C. Luxembourg B 46.877.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57664/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ELECTRICITE JEANNOT BRÜCHER & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2228 Luxembourg, 8, rue Paul Noesen.
R. C. Luxembourg B 8.796.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57665/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BATIOYAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 35.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 24 juillet 2002, vol. 177, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(57666/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

NORTH AMERICAN REAL ESTATE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 31.155.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2002 enregistré à Mersch, le 19 juillet 2002 au Volume 422 Folio 13 Case 12,

que la société NORTH AMERICAN REAL ESTATE HOLDING avec siège social à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle a été constituée par acte notarié en date du 21 juillet 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 377 du 18 décembre 1989,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire de la société pour leur mandat jusqu'au 12 juillet 2002,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 juillet 2002.

H. Hellinckx.

(57711/242/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

REDMOON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.482.

L'an deux mille deux, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée REDMOON S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, Rue Goethe, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 75.482,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 7 avril 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 27922, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date en date du 8 mai 2002, en voie de publication au Mémorial C,

au capital social de EUR 252.000,- (deux cent cinquante-deux mille euros), divisé en 25.200 (vingt-cinq mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire de la société en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 26 juin 2002, et dont une copie restera annexé au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Exposé

La société comparante, telle que représentée, requiert le notaire instrumentant d'acter ses déclarations faites en application de l'article 274 de la loi sur les sociétés telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987.

Elle constate

Qu'en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

la prédite société anonyme de droit luxembourgeois dénommée REDMOON S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, Rue Goethe, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 75.482, au capital social de EU R 252.000,- (deux cent cinquante-deux mille euros), divisé en 25.200 (vingt-cinq mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

détenant l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de cinq cent quatre-vingt mille euros (EUR 580.000,-) et donnant droit de vote de la société ARMAT S.A., une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 9-11, Rue Goethe, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 75.457, constituée suivant acte reçu par le susdit notaire Delvaux en date du 7 avril 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 27865, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 29 décembre 2000, publié au Mémorial de 2001, page 32781,

a absorbée cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte authentique reçu par le notaire soussigné en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 796 du 25 mai 2002.

Qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale de REDMOON S.A., ni par l'assemblée de ARMAT S.A., n'a été nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées. La fusion se trouvait réalisée un mois après le 25 mai 2002, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 796 du 25 mai 2002, aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de REDMOON S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

1. Qu'en ces circonstances, la fusion se trouve réalisée au 26 juin 2002, et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment

- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,

- et la société absorbée ARMAT S.A. a cessé d'exister. Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile par la Société comparante en son siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant et interprétation lui donnée en langue française, le comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, a signé avec le notaire présent acte.

Signé: J.P. Fiorucci, J. Gloden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 14CS, fol. 12, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2002.

J. Gloden.

(57747/208/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ARMAT S.A., Société Anonyme,

(anc. REDMOON S.A., Société Anonyme).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.482.

L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée RED-MOON S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, Rue Goethe, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 75.482,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 7 avril 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 27922, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date en date du 8 mai 2002, en voie de publication au Mémorial C,

au capital social de EUR 252.000,- (deux cent cinquante-deux mille euros), divisé en 25.200 (vingt-cinq mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Madame Gina Tucci, employée privée, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saggi, employé privé, Luxembourg, 29, avenue Monterey.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur J.P. Fiorucci, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 25.200 (vingt-cinq mille deux cents) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Modification de la dénomination sociale de REDMOON S.A. en ARMAT S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2) Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la société de REDMOON S.A. en ARMAT S.A., de sorte que l'article 1^{er} des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de ARMAT S.A.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Tucci, G. Saggi, J.P. Fiorucci, Ch. Doerner.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 135S, fol. 85, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

J. Delvaux.

(57756/208/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ARMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 75.457.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2002, actée sous le n° 490 par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier est resté dépositaire de la minute, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(57757/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

JEWELS MANUFACTURING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.384.

L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée JEWELS MANUFACTURING S.A., avec siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 61.384, constituée par acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, le 27 octobre 1997, publié au Mémorial C numéro 56 du 26 janvier 1998.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial C n°802 du 28 octobre 1999.

Ladite société a un capital social actuel de EUR 3.285.018,- (trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille dix-huit euros) représenté par 635.400 (six cent trente-cinq mille quatre cents) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Madame Gina Tucci, employée privée, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saggi, employé privé, Luxembourg, 29, avenue Monterey.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur J.P. Fiorucci, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la société, lequel s'établit suite à la conversion légale de la lire italienne en Euro à EUR 3.281.567,14 (trois millions deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-sept euros et quatorze cents), d'un montant de EUR 3.450,86 (trois mille quatre cent cinquante euros et quatre-vingt-six cents) en vue de porter le capital social souscrit obtenu après conversion légale de EUR 3.281.567,14 (trois millions deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-sept euros et quatorze cents) à EUR 3.285.018,- (trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille dix-huit euros), sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des 635.400 (six cent trente-cinq mille quatre cents) actions existantes, pour porter cette valeur nominale à EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents), à souscrire et à libérer entièrement en espèces par l'actionnaire de la société;

2. Instauration à côté du capital souscrit, d'un capital autorisé de EUR 4.136.000,- (quatre millions cent trente-six mille euros) divisé en 800.000 (huit cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents) chacune, avec pouvoir au Conseil d'Administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1^{er} février 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration.

3. Autorisation au conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toutes autres personnes dûment autorisées, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter en même temps, l'article 3 des statuts aux changements intervenus.

4. Modification subséquente de l'article 3 des statuts pour l'adapter aux résolutions prises sur base de l'agenda.

5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la société décide d'augmenter le capital social de la société,

lequel s'établit suite à la conversion légale de la lire italienne en euro à EUR 3.281.567,14 (trois millions deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-sept euros et quatorze cents), d'un montant de EUR 3.450,86 (trois mille quatre cent cinquante euros et quatre-vingt-six cents),

en vue de porter le capital social souscrit obtenu après conversion légale de EUR 3.281.567,14 (trois millions deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante-sept euros et quatorze cents) à EUR 3.285.018,- (trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille dix-huit euros),

sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des 635.400 (six cent trente-cinq mille quatre cents) actions existantes, pour porter cette valeur nominale à EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents) chacune,

à souscrire et à libérer entièrement en espèces par l'actionnaire existant et à libérer par un versement en espèces d'un montant total de EUR 3.450,86 (trois mille quatre cent cinquante euros et quatre-vingt-six cents).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'instaurer à côté du capital souscrit, d'un capital autorisé de EUR 4.136.000,- (quatre millions cent trente-six mille euros) divisé en 800.000 (huit cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents) chacune, avec pouvoir au Conseil d'Administration, pendant une période prenant fin le 1^{er} février 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires autorise le conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toutes autres personnes dûment autorisées, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter en même temps, l'article 3 des statuts aux changements intervenus;

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

Art. 3. Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 3.285.018,- (trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille dix-huit euros) représenté par 635.400 (six cent trente-cinq mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé. Le capital autorisé de la société est fixé à EUR 4.136.000,- (quatre millions cent trente-six mille euros) représenté par 800.000 (huit cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,17 (cinq euros et dix-sept cents) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période prenant fin le 1^{er} février 2002, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé jusqu'à concurrence de EUR 7.421.018,- (sept millions quatre cent vingt et un mille zéro dix-huit euros). Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoirs, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Tucci, G. Saddi, J.P. Fiorucci, Ch. Doerner

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 1355, fol. 85, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2002

J. Delvaux.

(57758/208/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ESPIRITO SANTO.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.045.

Extrait des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 juin 2002

«Après délibérations, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'accepter la démission de M. José Pedro Caldeira da Silva de sa fonction de Senior Manager avec effet immédiat»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 26 juin 2002.

Certifié conforme

pour le Conseil d'Administration

M.-A. Fernandes Cardoso / J.-C. Cardoso Castella

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57759/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LANGGELUK B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.604.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2002

«... Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) L'assemblée générale décide de convertir le capital social et le capital autorisé de la société en euros, avec effet au 31 décembre 2001, aux fins de se conformer aux dispositions légales, conformément aux dispositions requises par l'article 1^{er} (1) de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

2) Pour réaliser la conversion du capital social en euros, l'assemblée générale décide de procéder à une augmentation de capital par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de EUR 190,68, sans émission de nouvelles parts sociales, portant ainsi le capital souscrit à EUR 233.928,-.

3) L'assemblée générale décide la conversion de la valeur nominale des parts sociales en euros et de la fixer à EUR 45,60 par action.

4) L'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 233.928,- (deux cent trente-trois mille neuf cent vingt-huit euros), représenté par 5.130 (cinq mille cent trente) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 45,60 (quarante-cinq euros et soixante cents) chacune.»

5) Mandat est donné du gérant, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registre sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Hornick.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2002, vol. 571, fol. 35, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(57719/230/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LANGGELUK B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: NL-1099 BS Amsterdam, 13, Van der Madeweg.
Siège effectif d'activité: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.604.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 24 juin 2002 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(57720/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ADONAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.518.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(57816/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ADONAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.518.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(57817/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ADONAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.518.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(57818/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ADONAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.518.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(57819/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

ADONAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.518.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(57820/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

A.U.C., AMENAGEMENT URBAIN ET CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 359, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 29.592.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 28 juin 2002

La séance est ouverte à 14.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

La séance est ouverte sous la présence de M. Gaston Lefèvre, employé privé, demeurant à L-7410 Beringerberg/Mersch, 10, Beringerberg.

Le Président désigne comme secrétaire M. Klaus Schmitz, ingénieur gradué, demeurant à L-7513 Mersch, 1, rue de Pettingen.

A été appelé aux fonctions de scrutateur M. André Lefèvre, demeurant à L-7410 Beringerberg/Mersch, 8, Beringerberg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement convoquée.

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement du capital social en Euro.

2. Divers.

II. Les associés présents ou représentés, les procurations des associés représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par les associés, les mandataires des associés représentés et le bureau restera conservée au siège de la société.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à l'Assemblée et tous les associés présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. L'Assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus par l'Assemblée, cette dernière aborde l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Unique résolution*Les associés conviennent de convertir le capital rétroactivement au 1^{er} janvier 2002 de 1.260.000,- francs luxembourgeois en 31.234,58 Euros et d'augmenter le capital social à 32.000,- Euros par incorporation des résultats reportés et de donner la teneur suivante à l'article 6 des statuts:**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) subdivisé en mille deux cent soixante (1.260) parts sociales de vingt-cinq Euros et trois neuf six huit cents (25,3968 EUR) chacune.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Hesperange, le 28 juin 2002.

Signatures

Scrutateur / Secrétaire / Président

(57800/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LUX ENERG RESOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 83.567.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 27 mai 2002:

1. Monsieur Steffen Wunschmann, administrateur de société, demeurant à L-2149 Luxembourg, 80, rue Emile Metz, a été élu au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2001 en remplacement de Monsieur Victor Yampolsky, administrateur démissionnaire.

2. La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri a été élu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2001 en remplacement de DELOITTE & TOUCHE.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 45, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57765/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

HOTTINGER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 37.075.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 571, fol. 60, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOTTINGER LUXEMBOURG S.A.

Signature

(57761/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

BANCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.050.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue par voie circulaire en date du 15 juillet 2002:

Monsieur Ettore Spinelli, employé commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé au poste d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Joseph Kuzi, administrateur démissionnaire.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 45, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57766/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

GLOBROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 55.082.

L'an deux mille deux, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GLOBROOK S.A., R.C. B N° 55.082, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 431 du 3 septembre 1996.

La séance est ouverte à midi quinze sous la présidence de Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Ingrid Heintz, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Sandra Kaiser, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune constituant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et constatation que le capital social est désormais exprimé en euros.
2. Augmentation du capital social à 31.250,- euros par apport en espèces d'un montant de 263,31 euros sans émission d'actions nouvelles.

3. Fixation de la valeur nominale des actions à 25,- euros.

4. Réintroduction d'un capital autorisé de 300.000,- euros avec autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des actions supplémentaires dans le cadre du capital autorisé pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial.

5. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 30.986,69 euros, divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de 263,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.250,- euros sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de 263,31 euros a été entièrement libéré en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à 25,- euros.

Quatrième résolution

Il est décidé de réintroduire un capital autorisé de 300.000,- euros divisé en 12.000 actions d'une valeur nominale de 25,- euros chacune et d'autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions supplémentaires dans le cadre du capital autorisé pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial.

Cinquième résolution

En conséquence des quatre résolutions qui précèdent l'article 3 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante (31.250,-) euros (EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à trois cent mille (300.000,-) euros (EUR), divisé en douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 17 juillet 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Blauen, I. Heintz, S. Kaiser, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2002, vol. 135S, fol. 100, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(57739/230/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

GLOBROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 55.082.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 943 du 17 juillet 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(57740/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.899.

In the year two thousand and two, on the twenty-sixth day of June.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing at Luxembourg-Eich (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the limited liability company («société anonyme») MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A., having its registered office at 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, R.C. B 64.899, incorporated pursuant to a deed of M^e Alex Weber, notary, residing in Bascharage (Grand Duchy of Luxembourg) on 3 June 1998, published in the Mémorial C n° 633 on 7 September 1998,

amended by a deed of the undersigned notary, on 30 June 1999, published in the Recueil du Mémorial C, number 724 of 29 September, 1999, amended by a deed of the undersigned notary, on 19 December 2000, published in the Recueil du Mémorial C, number 624 of 10 August 2001,

The meeting is opened at 4.30 pm and is presided by Mr Regis Galiotto, private employee, with professional address at Luxembourg-Eich,

The Chairman appoints as secretary Mrs. Céline Fournier, private employee, with professional address at Luxembourg-Eich,

The meeting elects as scrutineer Me Nathalie Gutenstein, avocat, residing in Luxembourg,

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

The agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1.- To amend the corporate object of the Company so that article 3. Object of the articles of incorporation shall forthwith read as follows:

«Art. 3. Object.

The purpose for which the Company is formed is to engage in all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any business enterprises, more specially but not exclusively in the field of telecommunications, including, but not limited to, the administration, management, control and développement of any such enterprise.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The company may more generally engage in all other transactions in which a company created under the laws of Luxembourg may engage an carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.»

2.- Miscellaneous.

The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance-list signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance-list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

It appears from the said attendance-list that out of one million five hundred and ninety one thousand and one (1,591,001) shares representing the entire issued share capital of the Company all shares are present or represented at the meeting. The meeting is so validly constituted and may validly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present meeting.

The meeting then after having duly acknowledged the statements made by the Chairman by unanimous vote adopted each of the following resolution:

Resolution

The general meeting resolved to amend the corporate object of the Company so that article 3.Object of the articles of incorporation shall forthwith read as follows:

«Art. 3. Object.

The purpose for which the Company is formed is to engage in all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any business enterprises, more specially but not exclusively in the field of telecommunications, including, but not limited to, the administration, management, control and développement of any such enterprise.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The company may more generally engage in all other transactions in which a company created under the laws of Luxembourg may engage an carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.»

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting at 5.00 p.m. and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A., ayant son siège social à 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, R.C. B 64.899, constituée le 3 juin 1998 par acte du notaire M^e Alex Weber de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C no 54 le 5 février 1997,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 724 du 29 septembre 1999,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 624 du 10 août 2001,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

Le président nomme secrétaire Madame Céline Fournier, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Me Nathalie Gutenstein, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet de la société de sorte que l'article 3 Objet des statuts aura dorénavant la teneur suivante

«Art. 3. Objet.

L'objet pour lequel la Société est formée est d'effectuer toutes opérations en relation, directe ou indirecte, avec l'acquisition de participations dans des entreprises, et plus spécialement dans le domaine de la télécommunication, y inclus mais non exclusivement, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de telle entreprise.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut aussi effectuer toutes autres transactions qu'une société de droit luxembourgeois peut effectuer et réaliser toutes opérations qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

2.- Divers.

Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du conseil de l'assemblée, une telle liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de cette liste de présence que sur un million cinq cent quatre-vingt-onze mille et une (1.591.001) actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la Société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

Après avoir pris connaissance des déclarations faites par le président, l'assemblée a ensuite adopté par vote unanime la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'objet de la société de sorte que l'article 3 Objet des statuts aura dorénavant la teneur suivante;

«Art. 3. Objet.

L'objet pour lequel la Société est formée est d'effectuer toutes opérations en relation, directe ou indirecte, avec l'acquisition de participations dans des entreprises, et plus spécialement dans le domaine de la télécommunication, y inclus mais non exclusivement, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de telle entreprise.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut aussi effectuer toutes autres transactions qu'une société de droit luxembourgeois peut effectuer et réaliser toutes opérations qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 17.00 heures et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Galiotto, C. Fournier, N. Gutenstein, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 14CS, fol. 11, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 juillet 2002.

P. Decker.

(57717/206/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 64.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 juillet 2002.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(57718/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TRAMECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 84.705.

L'an deux mille deux, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) La société à responsabilité limitée LPInvest, avec siège à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps, ici représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 2) Monsieur Thierry Chapon, gérant, demeurant à F-69006 Lyon, 10, boulevard des Belges, ici représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 3) Monsieur Eric Bellatreccia, attaché de direction, demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 33bis, rue du Languedoc, ici représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;
- 4) Monsieur Joseph Bellatreccia, chauffagiste, demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 82, rue de Lorraine, ici représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée TRAMECO, S.à r.l., avec siège social à L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 28 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 446 du 20 mars 2002, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 84.705.

II.- Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par six cents (600) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1. à la société à responsabilité limitée LPInvest, avec siège à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps, deux cent cinquante-deux parts sociales, | 252 |
| 2. à Monsieur Thierry Chapon, gérant, demeurant à F-69006 Lyon, 10, boulevard des Belges, soixante parts sociales, | 60 |
| 3. à Monsieur Eric Bellatreccia, attaché de direction, demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 33bis, rue du Languedoc, deux cent cinquante-deux parts sociales, | 252 |
| 4. à Monsieur Joseph Bellatreccia, chauffagiste, demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 82, rue de Lorraine, trente-six parts sociales, | 36 |
| Total: six cents parts sociales, | 600 |

III.- Les associés, représentés ainsi qu'il a été dit, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Pétange.»

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-), est à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: P. Marx, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57701/222/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

TRAMECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 84.705.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57702/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LPIInvest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 84.563.

L'an deux mille deux, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1) Monsieur Ludovic Pietretti, gérant, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, ici représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002;

2) Madame Christelle Debrie, épouse de Monsieur Ludovic Pietretti, employée privée, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun,

ici représentée par Monsieur Paul Marx, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 juin 2002.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée LPIInvest, avec siège social à L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 20 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 408 du 13 mars 2002,

immatriculée au registre de commerce et de à Luxembourg sous la section B et le numéro 84.563.

II.- Le capital social est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,-), représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

| | |
|---|-------|
| 1. à Monsieur Ludovic Pietretti, gérant, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, mille cent quarante parts sociales, | 1.140 |
| 2. à Madame Christelle Debrie, épouse de Monsieur Ludovic Pietretti, employée privée, demeurant à F-57655 Boulange, 61, rue de Verdun, soixante parts sociales, | 60 |
| Total: mille deux cents parts sociales | 1.200 |

III.- Les associés, représentés ainsi qu'il a été dit, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Pétange.»

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-), est à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: P. Marx, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57707/222/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

LPIinvest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 84.563.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juillet 2002.

T. Metzler.

(57708/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

DEXIA NORDIC ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding en liquidation.

Siège social: Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 41.518.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 25 juin 2002 à 11.00 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 25 juin 2002 à 14.00 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 5 juin 2002, a été clôturée et que DEXIA NORDIC ADVISORY COMPANY S.A. a définitivement cessé d'exister. Quitus a été accordé au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société: 18-20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

Pour DEXIA NORDIC ADVISORY COMPANY S.A.

Société anonyme holding liquidée

DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A.

Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57770/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AVIDACOM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le quinze juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont Comparu:

- 1) Monsieur Piet Van Mullem, Ingénieur, demeurant à B-3300 Tienen, Hubertusstraat, Belgique,
- 2) Monsieur Geert Van Mullem, administrateur-gérant de société, demeurant à B-3300 Tienen, Hubertusstraat, Belgique,
- 3) Madame Emilia Verlinden, épouse Piet Van Mullem, sans état particulier, demeurant à B-3300 Tienen, Hubertusstraat, 15.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AVIDACOM S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, en tous pays, le développement d'applications informatiques, la formation, la distribution, la représentation, la commercialisation, la location de tous matériels liés à l'informatique, la télécommunication, le conseil aux entreprises, et ceci par tous moyens, et plus précisément,

la société a pour objet, directement ou indirectement:

- toute prestation de services en informatique, bureautique télématique, c'est à dire: conseil, expertise, audit, étude, conception, réalisation, installation, formation, assistance technique, optimisation, analyse de performance et de sécurité, traitement à façon, maintenance de logiciels, fourniture de services, recrutement et toute autre prestation de quelque nature que ce soit dans le domaine du traitement automatique de l'information.

- la formation aux techniques informatiques et aux programmes applicatifs,

- la conception, le développement, la gestion et la commercialisation de données, de base de données de services ou d'informations relatives au monde des technologies de l'information et de la communication, et spécialement toutes les activités se rapportant à Internet,

- le négoce de matériel et périphérique informatique, bureautique, télécommunication, sécurité, télésurveillance et fourniture s'y rapportant,

- le négoce de tous matériels et périphériques intégrant les données, l'image et le son,

- d'assurer le rôle d'ISP (Internet Service Provider) et de gérer des domaines Internet.

Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation, pour son compte ou pour le compte de tiers et ce en tous pays.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) euros (EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions de valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables. Toute nomination, réélection ou révocation d'administrateur requiert l'accord de la majorité simple des propriétaires d'actions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, à condition qu'ils aient toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social de la Société, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou à défaut, par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq (5) jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2002.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

| | |
|---|-------|
| 1) Monsieur Piet Van Mullem, deux mille deux cent cinquante actions | 2.250 |
| 2) Monsieur Geert Van Mullem, cinq cent actions | 500 |
| 3) Madame Emilia Verlinden, deux mille deux cent cinquante actions | 2.250 |
| Total: cinq mille actions | 5.000 |

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces, de sorte que le montant de cinquante mille (50.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille sept cents (1.700,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Piet Van Mullem, ingénieur, demeurant à B-3300 Tienen, Hubertusstraat, Belgique, administrateur délégué,
 - b) Monsieur Geert Van Mullem, administrateur-gérant de société, demeurant à B-3300 Tienen, Hubertusstraat, Belgique, administrateur,

c) Monsieur Laurent Van Bever, expert solution provider, demeurant à B-1785 Brussegem, Dorpstraat, 56, administrateur,

d) Madame Katya Mihaylova Slacheva, gérante de société, demeurant à B-1140 Evere, rue Ed. Dekoster, 49, administrateur.

La société se trouve engagée, vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances et pour toutes les opérations d'un montant supérieur à EUR 1.250,- par la signature de l'administrateur-délégué.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, Allée Léopold Goebel.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2005.

5) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté d'élire en son sein Monsieur Piet Van Mullem, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

6) Le siège social de la Société est fixé à L-2412 Luxembourg, Rangwee, 40.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les parties ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Mullen, G. Van Mullen, E. Verlinden, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 3. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2002.

A. Schwachtgen

(57744/230/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.

AVIDACOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

Réunion du Conseil d'Administration de la Société

Présents:

Monsieur Piet Van Mullem, administrateur

Monsieur Geert Van Mullem, administrateur

Monsieur Laurent Van Bever, administrateur

Madame Katya Mihaylova Slacheva, administrateur

Ordre du jour:

Nomination d'un administrateur-délégué

Résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Piet Van Mullem comme administrateur-délégué de la société. Conformément à l'article 6 des statuts, il peut engager la société par sa seule signature pour la gestion journalière.

P. Van Mullem / G. Van Mullem / L. Van Bever / K. Mihaylova Slacheva

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 135S, fol. 99, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(57745/230/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2002.